

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 28 septembre 2017**

**Rapporteur :  
Monsieur Didier LENNON**

**N° 45**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 03/10/2017  
- la transmission au contrôle de légalité le : 02/10/2017  
(accusé de réception du 02/10/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**OPAC de Quimper Cornouaille - Rapport d'activité 2016**

**L'office public de l'habitat « OPAC de Quimper Cornouaille » est rattaché à la communauté d'agglomération depuis 2008 et à ce titre, présente son rapport annuel d'activité 2016 pour information des élus.**

\*\*\*

À l'échelle du territoire de l'agglomération, toutes les communes accueillent du parc locatif social mais il est principalement présent sur la ville-centre à 82%.

L'office public de l'habitat de Quimper Cornouaille, principal bailleur du territoire gère pour sa part, 78% du parc, avec 5 783 logements familiaux dont 5 079 sur la ville-centre. Ces logements sont déclinés en logements collectifs pour 86,65 % et pavillons individuels pour 13,35% auxquels s'ajoutent 8 foyers pour personnes âgées (389 logements), 19 foyers de jeunes travailleurs ou adultes handicapés (293 logements) ainsi que 110 logements en gestion pour le compte de la Foncière Logement.

L'OPAC a satisfait 519 demandes en 2016 dont 424 attributions de logement sur Quimper. Le taux de rotations/départs définitifs (hors étudiants) est de 10% avec 432 départs définitifs et 105 mutations (personnes déjà locataires du parc mais désirant un autre logement).

Afin de mieux répondre à la demande locative sociale, l'office public de l'habitat poursuit sa politique de construction de nouveaux logements. Au titre de la programmation de logements sociaux 2016, 43 agréments ont ainsi été délivrés pour des logements répartis sur Quimper et Ergué-Gabéric. Parmi ces agréments, 2 concernent de grands pavillons rachetés par l'OPAC et réhabilités, afin d'y loger des familles aux revenus très modestes (logements PLAI-A).

L'entretien du patrimoine représente également une part importante de l'activité de l'OPAC. En 2016, outre le ravalement de façades et la réfection des cages d'escaliers, a débuté une campagne de remplacement des robinetteries, des ventilations et des cheminées. Sont aussi concernés par de grosses opérations de rénovation ou de réhabilitation, 180 logements sur Quimper, notamment à Keromnès et Kerjestin.

L'OPAC diversifie depuis plusieurs années son activité avec la livraison de logements PSLA par le biais de sa filiale Bretagne Ouest Accession. En 2016, l'office a présenté et obtenu 10 agréments pour des pavillons individuels T4 et T5 situés sur la commune d'Ergué Gabéric, pour un prix de 8,38 €/m<sup>2</sup> de surface utile. Sur Quimper, 15 pavillons ont été livrés îlot de Vendée, permettant à des ménages modestes d'entrer dans un logement neuf en tant que locataires avant d'en devenir propriétaires. Cette opération a participé à la requalification du renouvellement urbain de Kermoysan, dans le cadre de l'ANRU. La loi du 21 juillet 1994 et la circulaire du 4 août 1994 offrent la possibilité aux offices publics de l'habitat de vendre une partie de leur patrimoine, 3 actes ont ainsi été signés dans ce cadre en 2016.

\*\*\*

Le conseil communautaire prend acte du rapport d'activité 2016 de l'OPAC de Quimper Cornouaille.